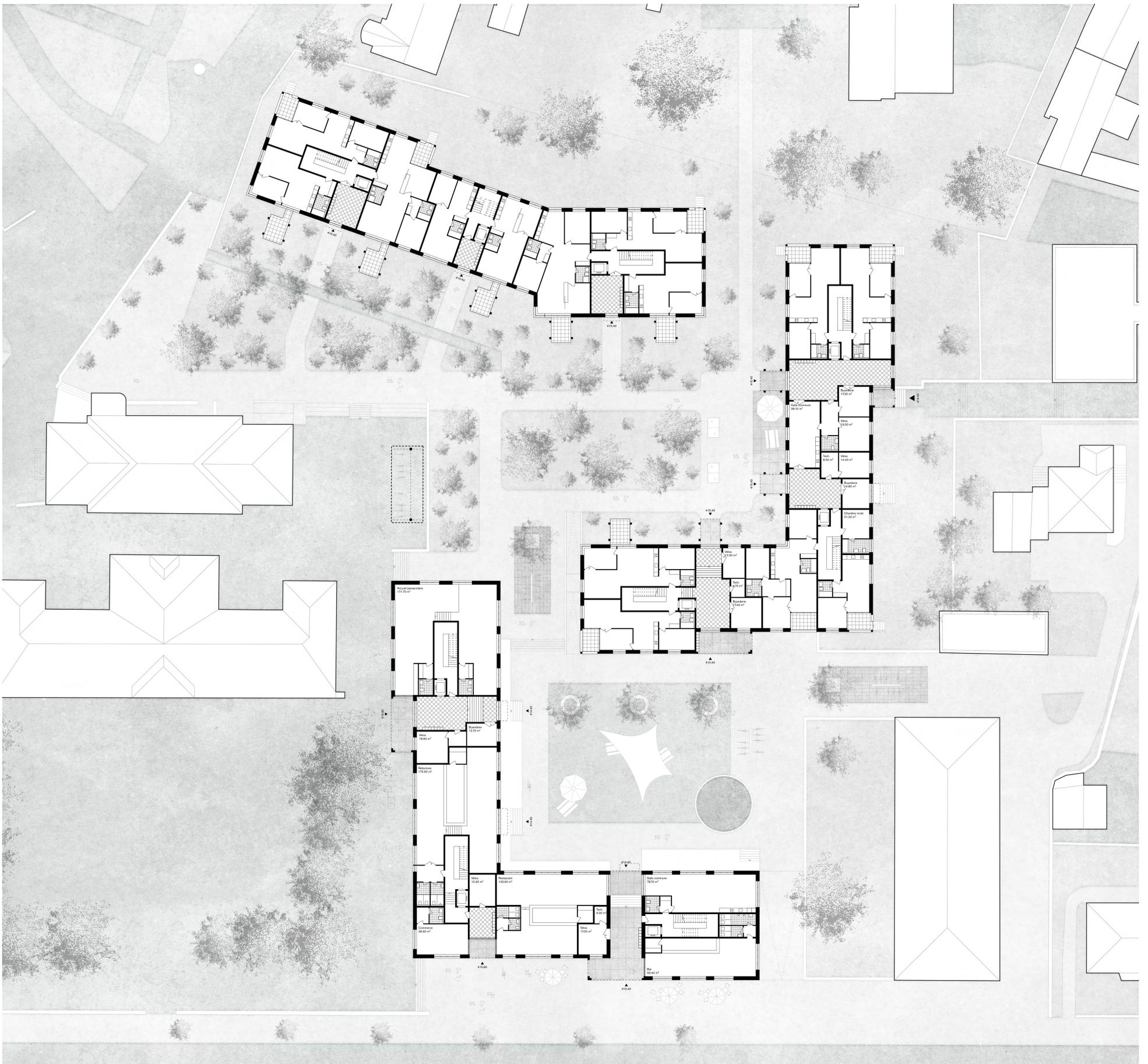
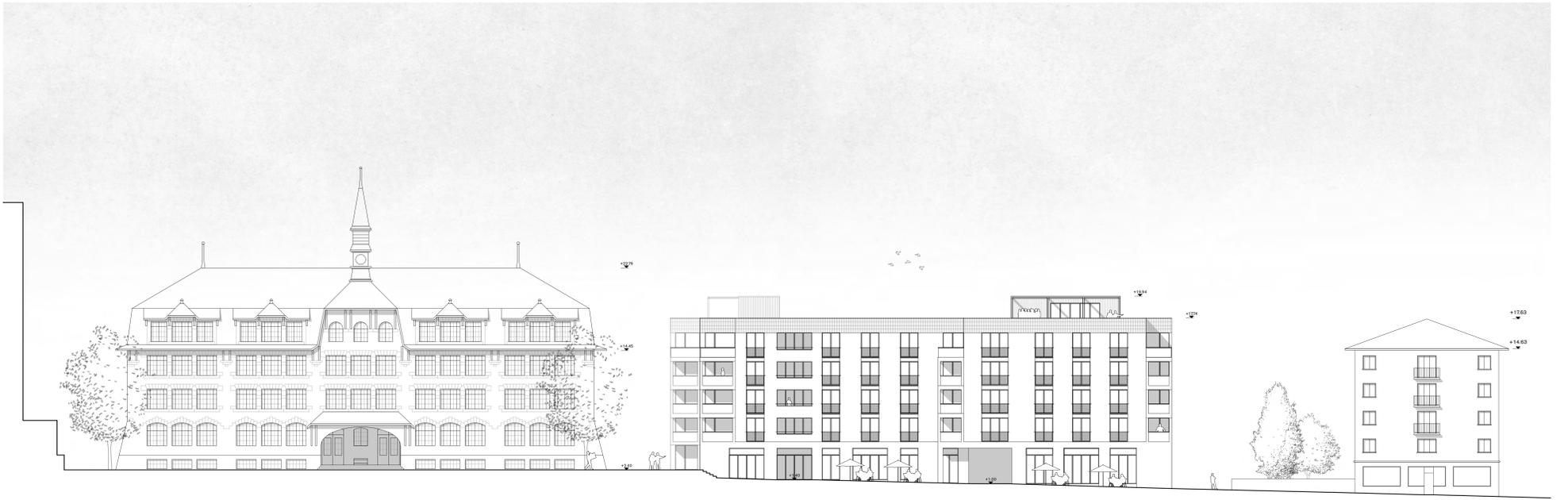


Coupe transversale  
1/200

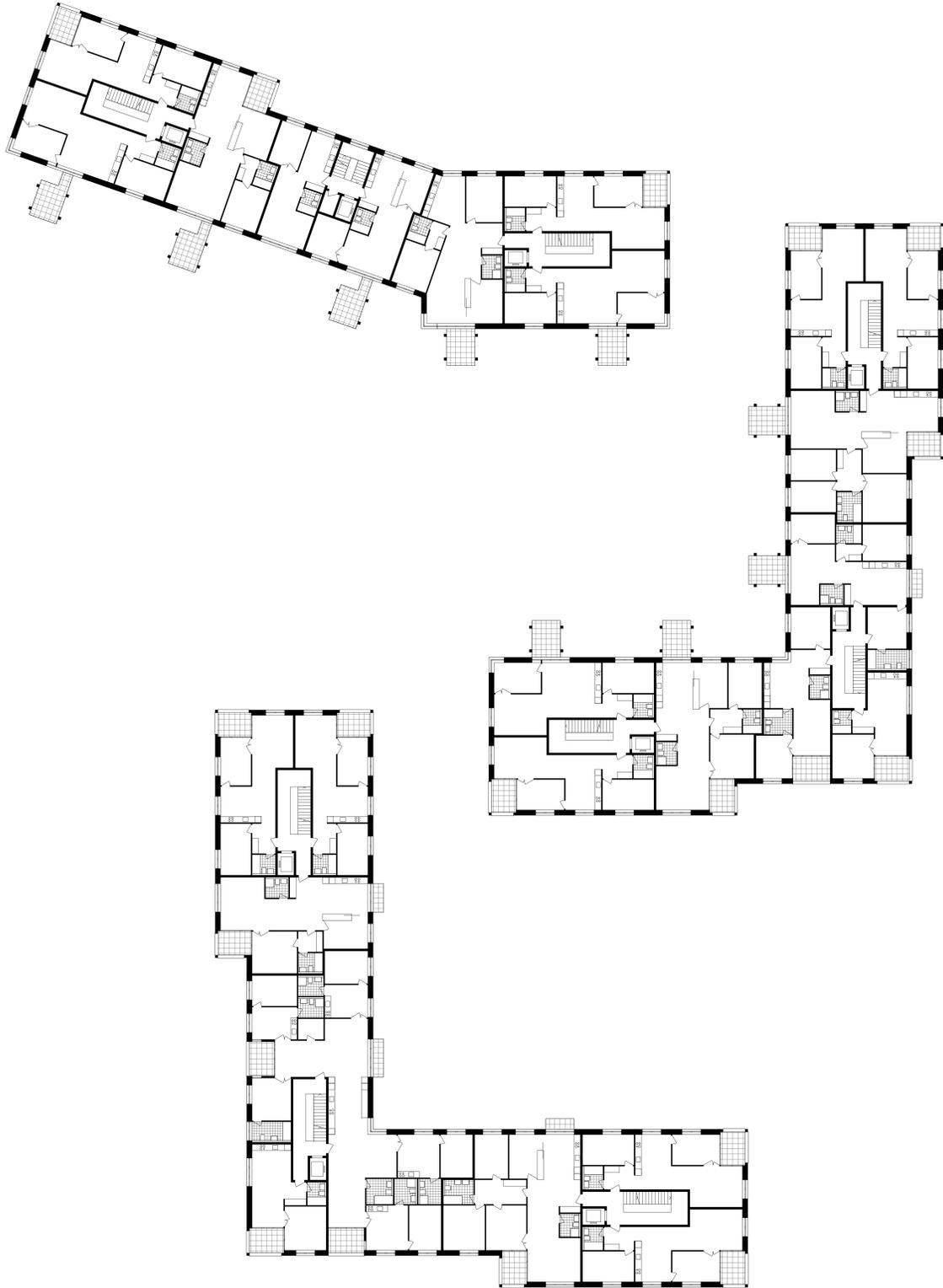


Plan rez-de-chaussée  
1/200





Façade Avenue de la Gare  
1:200



Plan étage type  
1:200

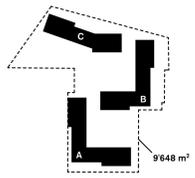




**Expression**

Le projet réagit au caractère hétérogène et fragmenté du contexte en proposant une nouvelle centralité pour l'Avenue de la Gare. Le nouvel ensemble est rythmé par plusieurs cours aux caractères différents. L'expression des façades joue avec cette ambivalence. Les trois nouvelles morphologies répondent à un contexte immédiat (diamétralement opposés mais liés entre elles par une matérialité commune. La brique monolithique revêtue d'un crépi minéral s'affirme comme le socle commun des trois bâtiments. Face à la cour paysagère, des balcons en béton préfabriqué prolongent l'espace des logements dans la végétation et garantissent différents niveaux de privacité (C). Au rez-de-chaussée, ces éléments se transforment en terrasses couvertes pour les résidents. Dans la morphologie jouant le rôle de pivot entre la cour urbaine et la cour paysagère (B), ces éléments se transforment en portique d'entrée pour les futurs habitants.

Du côté de la cour urbaine, le projet s'intériorise au niveau de son expression, afin de gérer au mieux les relations du voisinage (A). Le balcon est omniprésent dans la gestion des angles bâtis ainsi que dans le traitement des différents socles. Les linteaux de fenêtres sont réalisés en béton préfabriqué. Le traitement du socle en béton permet de créer une différenciation entre le programme public et la domesticité du logement. Le couronnement de l'ensemble des bâtiments est revêtu de carreaux en céramique blanche afin d'emmagasiner et de refléter un maximum de luminosité. Les toitures se veulent accessibles et offrent un espace d'interaction pour les habitants. Ces émergences sont traitées en bois peint. Des pergolas viennent prolonger ces espaces en toiture.



**Logement**

Le projet, dans ses trois bâtiments, propose une hybridation morphologique caractérisée par des barres ponctuelles de plots. Les têtes s'organisent en deux appartements (3.5 pièces) avec une double orientation garantissant un ensoleillement de qualité. Un appartement traversant (4.5-5.5 pièces) vient finaliser le système. Un nouvel typologique important allant de 2.5 pièces au 9.5 pièces permet de répondre aux différents besoins de la population montoisienne. Dans les logements de grande dimension (4.5-5.5 pièces) une flexibilité du plan est mise en place avec la création d'un meuble permettant, en fonction de l'évolution de la cellule familiale, une appropriation différente de l'espace.

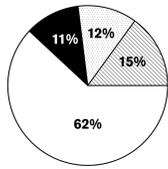
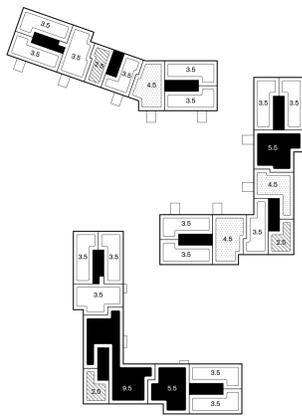


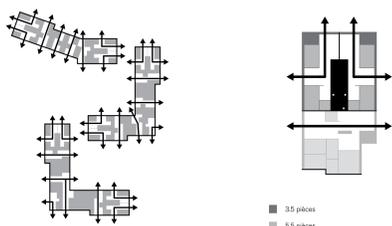
Diagramme répartition des logements

	2.5	3.5	4.5	5.5
<b>A</b>	4 12.5%	20 62.3%	0 0%	8 25%
<b>B</b>	5 15%	24 73%	9 27%	4 12%
<b>C</b>	8 24%	27 81%	5 15%	0 0%
	17	71	14	12
	100%	100%	100%	100%
<b>COS</b>	$\frac{1'191 \text{ m}^2 \text{ (A)} + 1'115 \text{ m}^2 \text{ (B)} + 899 \text{ m}^2 \text{ (C)}}{9'648 \text{ m}^2} = 0.33$			
<b>CUS</b>	$\frac{5'955 \text{ m}^2 \text{ (A)} + 5'975 \text{ m}^2 \text{ (B)} + 4'195 \text{ m}^2 \text{ (C)}}{9'648 \text{ m}^2} = 1.66$			

Densité et logements



Répartition des logements étage type



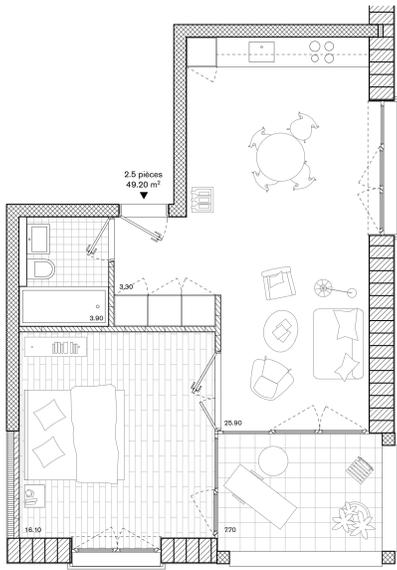
Orientation des logements

Articulation des têtes

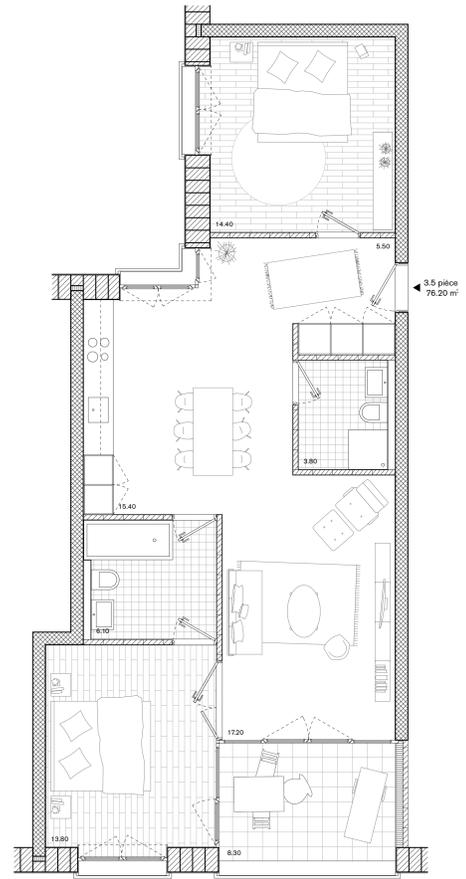


Le cluster, espace partagé

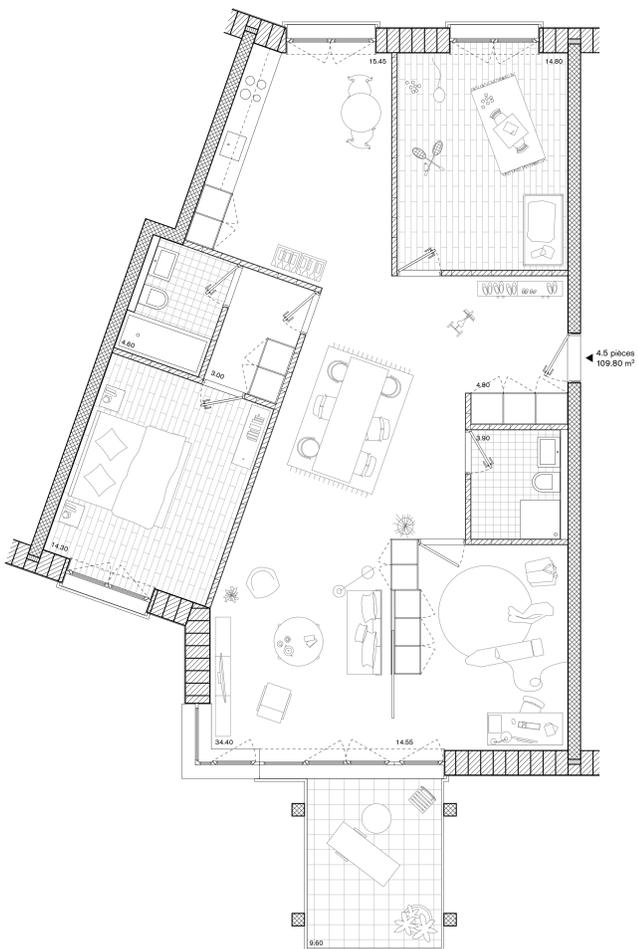




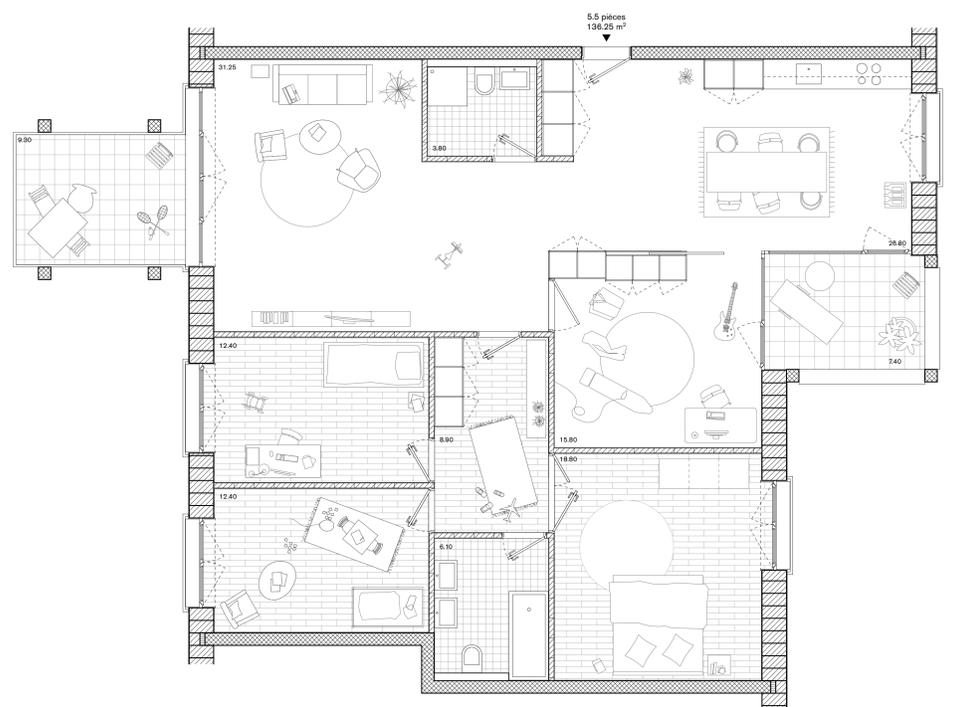
Plan 2.5 pièces  
1-50



Plan 3.5 pièces  
1-50



Plan 4.5 pièces  
1-50



Plan 5.5 pièces  
1-50